

Troisième Réunion du Forum économique :
résumé du Président
9 juin 1995, Prague

I. Résumé des délibérations des groupes de travail : conclusions et propositions

Après la présentation d'un certain nombre d'études de cas, les groupes de travail ont examiné la question de la coopération économique régionale. Ils ont accordé une attention particulière à la question de savoir comment une coopération régionale, sous-régionale et transfrontalière pouvait stimuler les échanges, les investissements et l'amélioration de l'infrastructure. Tout en s'attachant tout particulièrement aux résultats et aux problèmes des économies en transition, ils ont aussi examiné les leçons à tirer de l'expérience des pays occidentaux en Europe et en Amérique du Nord.

L'importance du climat politique, du contexte juridique et institutionnel et d'une politique officielle stable et crédible a été fréquemment soulignée.

En examinant la question du commerce et des échanges aux niveaux régional, sous-régional et transfrontalier, il a été noté que les zones de libre-échange pouvaient contribuer à la stabilisation et à l'expansion des courants d'échanges bilatéraux. Les exportations résultant d'investissements directs étrangers, les répercussions du statut d'associé à l'Union européenne sur les courants de capitaux et d'échanges et l'influence positive d'une coopération sous-régionale en Europe centrale et orientale ont fait l'objet d'une discussion. Un débat animé a porté sur les conditions du marché dans les pays occidentaux. En ce qui concerne les déficits commerciaux, les participants ont exprimé l'espoir qu'il s'agissait d'un phénomène temporaire, dans la mesure où les économies des pays d'Europe centrale et orientale amorçaient un décollage et que des réformes de structure se poursuivaient. Ils ont relevé l'importance d'une politique macro-économique rationnelle, d'une faible fiscalité et de systèmes de comptabilité légaux qui soient transparents.

A propos du rôle de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) et celui de l'Union européenne pour le développement des échanges dans la région de l'OSCE, les participants ont examiné la nouvelle structure des échanges et les barrières commerciales existant entre les pays de l'OSCE. Ils ont aussi demandé comment les pays occidentaux devraient répondre à ces phénomènes et quelle assistance, surtout sur le plan financier, pourrait être proposée en vue d'une coopération économique transfrontalière et interrégionale.

Des délégations ont souligné le rôle vital que la coopération économique régionale pouvait jouer pour stimuler l'investissement. Parmi les principaux problèmes auxquels les économies en transition doivent faire face, le manque d'investissements inter et intrarégionaux et l'impossibilité d'attirer un apport important d'investissements directs de l'étranger ont été évoqués. Des participants ont souligné la nécessité d'associer le secteur privé à des initiatives de coopération économique régionale. A cette fin, il a été signalé qu'il fallait une politique économique stable et prévisible, qui puisse servir de base à des projets d'investissement, et en particulier des garanties de rapatriement des bénéficiaires et de protection des investissements.

Des discussions ont porté sur la définition du terme "région", sur l'importance que revêtait la décentralisation, pour faciliter des accords transfrontaliers, et sur le rôle des administrations nationales et locales. Ce qui est particulièrement difficile, a-t-on fait remarquer, c'est de fixer des objectifs communs et de les réaliser au niveau des institutions publiques. Parmi les facteurs qui ont une influence négative sur la coopération sous-régionale et transfrontalière en Europe centrale et orientale, on a relevé les problèmes d'instabilité sociale, de migrations, de méfiance, de

xénophobie et d'autres questions non résolues d'ordre écologique.

Au cours des délibérations relatives à l'infrastructure, les participants étaient généralement d'avis que la remise en état, la modernisation et l'amélioration de l'infrastructure des transports dans les pays d'Europe centrale et orientale étaient l'une des conditions fondamentales à remplir pour assurer le succès du processus de transition économique en cours. L'infrastructure existante est inadaptée à la situation actuelle et ne peut servir de base à une nouvelle croissance économique, car des goulets d'étranglement apparaîtraient un peu partout, surtout dans les couloirs reliant les pays d'Europe centrale à l'Union européenne. Si l'infrastructure des transports restait inadaptée, le développement des échanges Est-Ouest et Nord-Sud en Europe serait entravé, tout comme l'expansion des activités du secteur privé et la restructuration de tout le système économique.

Les participants ont reconnu qu'il serait utile de relier les réseaux de transport de tous les pays concernés pour assurer la circulation des personnes et des biens et pour favoriser les échanges. L'aménagement d'une infrastructure des transports adéquate dans le cadre d'une coopération internationale et régionale contribuerait ainsi à la sécurité et à la paix du continent européen.

L'écart qui existe sur le plan financier entre les besoins d'infrastructure et les ressources financières qu'il est possible d'obtenir de budgets nationaux, d'institutions financières internationales et de programmes d'assistance bilatérale et multilatérale nécessite des conceptions novatrices pour remédier aux goulets d'étranglement qui apparaissent sur les principaux axes de transport européen.

Il faudra, en l'occurrence, tenir compte de la nécessité de mettre au point des projets et des programmes qui puissent être exécutés et financés progressivement, car des améliorations plus importantes de l'infrastructure ne peuvent être réalisées qu'à moyen terme.

Pour mettre en oeuvre cette approche globale et systématique, il faudra instaurer une coopération à grande échelle entre toutes les parties intéressées, à savoir les gouvernements de tous les pays de l'OSCE, les institutions financières internationales, les organisations internationales et les représentants du secteur privé. Les instances existantes, notamment le Groupe des 24, la Conférence paneuropéenne des transports et la CEE, ont joué un rôle clé dans la coordination de projets et de programmes ayant une composante régionale ou internationale importante, quand il s'agit par exemple de projets visant à remédier aux goulets d'étranglement au passage des frontières qui, de l'avis de tous les participants, constituent un obstacle majeur au développement des échanges en Europe.

Un certain nombre d'Etats participants ont soulevé la question des graves difficultés économiques auxquelles ils se heurtaient par suite des sanctions commerciales et économiques, qu'ils appliquaient de bonne foi à l'encontre de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), telles qu'elles leur étaient imposées par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, et ont souligné qu'ils souhaitaient atténuer ces problèmes par d'autres mesures pour développer l'infrastructure, les investissements et les échanges dans l'intérêt des pays touchés, et pour le bien de la sécurité et de la stabilité de la région et de l'Europe toute entière.

II. L'avenir du Forum économique

Des délégations ont souligné la nécessité formelle de créer une dimension économique viable. La situation en Europe a évolué depuis la fin de la guerre froide et l'effondrement de la

structure bipolaire. L'importance de la sécurité économique en tant que partie intégrante du concept global de la sécurité est plus que jamais évidente.

La dimension économique présente un grand intérêt pour de nombreux Etats participants qui considèrent qu'elle fait partie intégrante du rôle moteur que doit jouer l'OSCE dans la construction de l'architecture européenne en matière de sécurité. Nos chefs d'Etat ou de Gouvernement en ont pris acte lorsqu'ils ont décidé d'encourager les Etats participants à un échange de vues sur les moyens d'intégrer la dimension économique dans les tâches de l'OSCE.

Des délégations ont également estimé que l'efficacité du Forum économique pourrait être encore améliorée. L'ordre du jour du Forum économique doit être revu. De nouveaux objectifs doivent être définis en fonction des avantages comparés de l'OSCE et de la possibilité de mettre à contribution les ressources intellectuelles des organisations et institutions internationales compétentes en la matière, grâce à une coopération plus intensive susceptible d'aboutir à une action synergique.

Le processus de revitalisation de la dimension économique devrait débiter par un inventaire et une évaluation qui permettrait de faciliter les travaux de refonte de l'ordre du jour, notamment de définir correctement une opération de suivi et de déterminer judicieusement un thème pour le Forum qui se tiendra l'année prochaine. Un certain nombre d'idées ont fait l'objet de débats au cours de ces derniers jours. Certaines bénéficient déjà d'un large soutien et font même l'objet d'un consensus, à savoir :

- examiner l'application des engagements pris antérieurement au titre de la dimension économique, notamment dans le cadre du Document de Bonn. De nombreuses délégations étaient convaincues que cette étude devrait avoir lieu avant la prochaine réunion du Forum économique;
- s'assurer que la dimension économique fasse l'objet d'une attention toute spéciale pendant les débats en cours sur un modèle de sécurité commun et global pour le XXI^e siècle;
- formuler des recommandations pour que les questions socio-économiques et écologiques fassent l'objet d'une référence spéciale dans la conclusion de prochains accords portant sur les relations de bon voisinage, tel que le préconisent le Document de Budapest et la Conférence de Paris sur la stabilité en Europe;
- inciter le Forum économique et les séminaires organisés dans le cadre de la dimension économique à rechercher activement les moyens par lesquels une coopération accrue aux niveaux bilatéral, régional et sous-régional, entre autres dans le domaine des réseaux de télécommunications, de transports et d'énergie, de même qu'une intensification des échanges dans le domaine de la science et de la technologie pourraient contribuer au renforcement de la coopération économique et à une meilleure prévention des conflits. Une collaboration plus étroite avec d'autres organisations internationales compétentes, plus particulièrement avec la Commission économique pour l'Europe, est souhaitable;
- convenir d'un programme de séminaires consacrés à la dimension économique pour la période allant de juin 1995 à mai 1996;
- élaborer et diffuser un calendrier des manifestations, activités et séminaires internationaux, tenu et mis à jour une fois par mois au moins par le Secrétariat, en vue

de faciliter les échanges d'informations entre les organisations internationales, les Etats participants et le secteur privé.

De nombreux participants au Forum économique ont exprimé l'intérêt qu'ils portaient à la création d'une association d'hommes d'affaires, après des consultations appropriées aux niveaux régional et sous-régional, destinée à favoriser les échanges d'informations et de données d'expérience, ainsi qu'à promouvoir l'interaction entre les secteurs privé et public dans la région de l'OSCE.

De l'avis général, la prochaine réunion du Forum économique devrait se tenir à Prague du 27 au 29 mars 1996.

Les travaux et les efforts de réflexion auxquels se livre l'OSCE en permanence devraient tenir pleinement compte de la dimension économique.

A cet égard, les délégations devraient attirer l'attention des organes compétents de l'OSCE sur les questions économiques et plus particulièrement sur celles qui ont une répercussion directe sur la sécurité et la stabilité des Etats participants.

Les Conférences d'examen de l'OSCE devraient prendre en considération la dimension économique dans leurs délibérations et, plus particulièrement, réexaminer les engagements et les principes retenus dans le cadre de l'OSCE.

Un certain nombre d'idées devront faire l'objet de consultations officieuses supplémentaires organisées par le président en exercice, soutenu par la Troïka et le Secrétaire général. Il est souhaitable qu'elles débutent immédiatement après la clôture du présent Forum économique.

De nombreuses délégations ont exprimé le souhait de revoir la nature et les objectifs du Forum économique afin de mieux les définir et d'élaborer un ordre du jour plus adéquat pour les prochaines réunions. A côté des débats portant sur des questions économiques bien précises, un large soutien a été apporté à l'idée que le Forum devrait donner un élan politique et coopérer étroitement avec les organisations et institutions internationales travaillant dans le domaine économique.

Les travaux préparatoires du Forum économique de l'année prochaine doivent commencer le plus tôt possible, en étroite collaboration avec les organisations et institutions internationales compétentes. Le Conseil supérieur ou le Conseil ministériel pourrait prendre, lors de leur prochaine réunion, des décisions officielles à cet égard.

Un aspect essentiel des travaux que l'OSCE va entreprendre au cours de la période qui s'étend jusqu'au Sommet de Lisbonne porte sur les débats concernant un modèle de sécurité pour le XXI^e siècle. L'idée que ces travaux doivent se fonder sur le concept global de l'OSCE en matière de sécurité, dont la dimension économique est l'un des éléments fondamentaux, a recueilli l'adhésion générale.

Comment intégrer la dimension économique dans ces travaux ? De nombreuses suggestions ont été faites en ce qui concerne cette question en général et plus particulièrement la manière d'améliorer les travaux du Forum économique. De l'avis général, il serait souhaitable que le président en exercice organise des consultations officieuses sur ces questions.

Cette tâche nécessitera une collaboration beaucoup plus étroite que par le passé avec les organisations et institutions économiques compétentes.

Les décisions issues de ces débats peuvent être adoptées par l'organe compétent de l'OSCE. Dans l'hypothèse d'un consensus sur les points principaux, les travaux préparatoires à l'adoption de ces décisions pourraient débiter bien avant la prise de décision proprement dite.